

L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE DE
BALLET
DU QUÉBEC

MÉMOIRE SOUMIS AU
MINISTÈRE DES FINANCES
dans le cadre des consultations prébudgétaires

FÉVRIER 2026



L'ÉCOLE
SUPÉRIEURE DE
BALLET
DU QUÉBEC

Depuis six décennies, l'École supérieure de ballet du Québec façonne l'avenir de la danse en formant des interprètes et des créateurs de haut niveau qui enrichissent le paysage artistique québécois et rayonnent sur la scène internationale. Unique en Amérique du Nord par son enseignement de la danse classique en français, elle est un pilier essentiel du développement culturel du Québec et le partenaire privilégié des Grands Ballets Canadiens.

Toutefois, cette institution d'exception fait face à des défis financiers majeurs qui mettent en péril sa mission et sa pérennité. Malgré une reconnaissance unanime de son rôle stratégique dans le milieu de la danse, l'École supérieure souffre d'un sous-financement chronique qui limite sa capacité à attirer, retenir et rémunérer les meilleurs talents, tant parmi ses élèves que dans son corps professoral.

Le soutien public dont elle bénéficie aujourd'hui stagne et est largement insuffisant pour répondre aux réalités d'une formation artistique d'excellence et aux coûts inhérents à son fonctionnement.

L'année 2026 marque le 60^e anniversaire de l'École supérieure qui se trouve à un tournant décisif de son histoire. Ce mémoire vise à exposer la nécessité urgente d'un ajustement significatif du soutien financier par le gouvernement du Québec afin d'assurer la pérennité de cette institution culturelle incontournable.

Il met en lumière l'impact crucial de l'École supérieure sur la vitalité artistique québécoise et propose des solutions concrètes pour lui permettre de poursuivre sa mission avec ambition et stabilité.

Le moment est venu d'agir.
Pour l'avenir de la danse classique au Québec!

Table des matières

Quelques faits saillants.....	4
L'École supérieure de ballet du Québec.....	6
• Historique	
• Mission	
• Vision et valeurs	
• Direction artistique	
• Liens avec Les Grands Ballets Canadiens.....	7
Le sous-financement de l'École supérieure.....	9
• Dures réalités du financement actuel des activités	
Quelques chiffres sur le financement public de l'École supérieure.....	11
• Tableau I – Montants des subventions versées par le MCC en soutien au fonctionnement des activités artistiques de l'École supérieure depuis l'année 2004-2005	
• Tableau II – Subventions réelles du MCC actualisées en tenant compte de l'IPC depuis l'année 2004-2005	
• Tableau III – Un sous financement chronique qui dure depuis l'année 1994-1995	
• Tableau IV – Subventions annuelles versées à l'ENB (Patrimoine) vs l'École supérieure (Patrimoine + MCC)	
Quelques chiffres sur le financement public de l'École supérieure.....	14
Augmentation récurrente demandée et affectation.....	15
des sommes supplémentaires	

QUELQUES FAITS SAILLANTS

L'École supérieure de ballet du Québec, c'est :

- ◆ Le seul et unique programme en Amérique du Nord qui offre en français une formation de niveau professionnel hautement spécialisée en danse classique.
- ◆ Une direction artistique menée par Anik Bissonnette, une des icônes majeures du Québec et l'une des plus importantes ballerines du Canada.
- ◆ Le tiers (16/45) des danseurs de la compagnie des Grands Ballets (GB).
- ◆ Trois programmes de formation de niveau professionnel (interprétation, enseignement et accompagnement musical) et un programme récréatif.



COMPAGNIE MARIE CHOUINARD (Québec)
Adrian Batt



Ballets Jazz Montréal (BJM) (Québec)
Millie Brinck-Dubuc



RUBBERBAND (Québec)
Éloïse Chénier



BALLETT HAGEN (Allemagne)
Antoine Charbonneau

◆ De nombreux diplômés qui font rayonner le Québec dans les compagnies d'ici et d'ailleurs.

◆ Des diplômés au cœur du développement de la danse au Québec et dans le monde : Lisa Davis (ÉDCM), Marc Lalonde (Grands Ballets), Alisia Pobega (Danse à la carte), Sophie Corriveau (Danse-Cité), Marie-Josée Lecours (BDVW), Mickaël Spinnhirny (Agence de communications et diffusion), Luc Vanier (School of Dance, États-Unis), Yseult Landvai (Stuttgart Ballet, Allemagne), Jonathan Archambault (Ballet de Lorraine, France), Arthur Abram (National Theater Brno, République tchèque)

◆ Des professeurs et des pianistes-accompagnateurs originaires du Québec et du monde entier : Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Cuba, États-Unis, France, Japon, Pays-Bas, Russie, Turquie, Ukraine, etc.

◆ Des enseignants de classe mondiale qui ont dansé pour les plus grandes compagnies de danse (Muriel Valtat, José Manuel Carreño, Gaby Baars, Myriam Simon, Melih Mertel, Anne Dryburgh, Monik Vincent, etc.).

◆ La Bibliothèque de la danse Vincent-Warren qui détient la plus importante collection spécialisée en danse au Canada.

♦ **Un des plus importants employeurs** du secteur de la danse au Québec avec 40 employés permanents (professeurs, pianistes-accompagnateurs, personnel administratif et de soutien) et 40 employés temporaires.

♦ **Une Fondation** qui permet d'offrir des services de santé et des bourses aux jeunes artistes qui rêvent de devenir danseurs.

♦ **En 2024, 45 élèves sur 150 ont reçu une bourse** allant de 500 \$ à 10 000 \$ pour un total de 105 000 \$.



STAATSBALLETT BERLIN (Allemagne)
Cohen Aitchison-Dugas



BALLETT ZÜRICH (Suisse)
Quentin Nabor



BUHNEN BERN (Allemagne)
Saskya Pauzé-Bégin



BALLET OF DIFFERENCE (Allemagne)
Pier-Loup Lacour



BALLET DE L'OPÉRA NATIONAL DU RHIN (France)
Pierre-Émile Lemieux-Venne



ARTISTE FREELANCE EN EUROPE
Ève-Marie Dalcourt
- Danseuse au **NEDERLANDS DANS THEATER 2**
- Répétitrice pour Alexander Ekman à l'**OPÉRA DE PARIS**
- Répétitrice au **STAATSBALLETT BERLIN**

Historique

1952

Jeune immigrante, Ludmilla Chiriaeff arrive à Montréal en 1952 et fonde Les Ballets Chiriaeff et l'École des Ballets Chiriaeff. Plus tard, elle met son talent et son énergie au service de Radio-Canada et crée dès 1957 Les Grands Ballets Canadiens.

1966

À une compagnie, faut-il une grande école! C'est ainsi que l'École supérieure voit officiellement le jour en 1966, créée par Madame Chiriaeff dans la foulée de la Révolution tranquille. À la demande du ministère des Affaires culturelles du Québec, le Québec se dote ainsi d'une grande école de danse classique répondant aux plus hauts standards de la formation dans ce domaine. Avec le soutien du gouvernement du Québec, l'école et la compagnie déménagent en 1981 dans un édifice qui porte, aujourd'hui encore, le nom de Maison de la danse du Québec.

2025

L'École supérieure est le seul endroit en Amérique du Nord où l'on peut recevoir en français une formation de niveau professionnel de très haut niveau en danse classique. Si elle compte parmi les trois meilleures écoles de danse classique au Canada, elle est la seule institution d'envergure internationale qui permet aux jeunes du Québec d'atteindre les standards internationaux indispensables à une carrière professionnelle en danse aussi bien à l'intérieur de notre province qu'à l'extérieur du Canada.

Mission

L'École supérieure a pour mission de former des danseurs et des créateurs répondant aux plus hauts critères des institutions du monde professionnel de la danse et, par le fait même, de favoriser la reconnaissance, le rayonnement et le développement de la danse.

Vision et valeurs

L'École supérieure poursuit sa mission d'excellence et son rôle d'établissement supérieur dont la qualité de la formation, reconnue internationalement, attire élèves, professeurs et créateurs non seulement du Québec, mais aussi du Canada et de tous les coins du monde.

Les pratiques artistiques, pédagogiques et administratives de l'École supérieure sont fondées sur l'excellence, le respect, l'esprit d'équipe, le dépassement et l'engagement.

À l'École supérieure, l'atteinte de l'excellence passe nécessairement par notre capacité à briser les barrières volontaires ou involontaires, à attirer et à développer les meilleurs talents, tant pour nos élèves que pour toutes les personnes qui façonnent et dédient une partie de leur vie à la mission de notre organisation.

La direction artistique de l'École supérieure

Anik Bissonnette mène la direction artistique de l'École supérieure depuis 2010. Ballerine québécoise accomplie, Anik Bissonnette a été applaudie dans le monde entier pendant plus de 30 ans. Ayant récolté les honneurs les plus prestigieux : **Prix Contribution exceptionnelle aux Prix de la danse de Montréal 2024**, **Ordre des arts et des lettres du Québec (2021)**, **Ordre de Montréal (2018)**, **Prix du gouverneur général pour les arts du spectacle (2014)**, **Prix Denise-Pelletier (2008)**, **Ordre national du Québec (1996)**, **Ordre du Canada (1995)**. Au terme de sa brillante carrière de danseuse, elle s'est engagée hors de la scène pour promouvoir sa discipline et transmettre sa passion de la danse aux interprètes et créateurs québécois de demain.

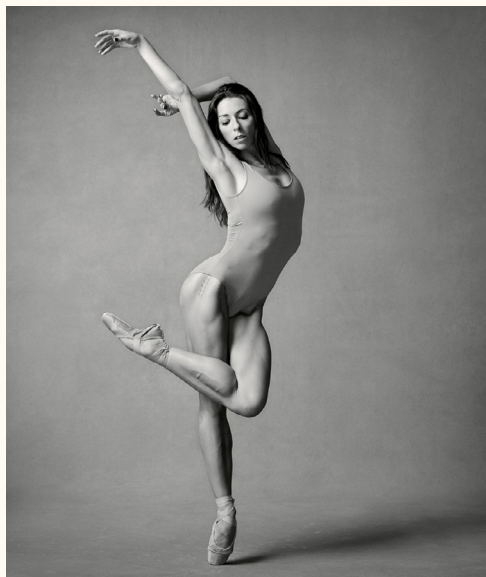


ANIK BISSONNETTE

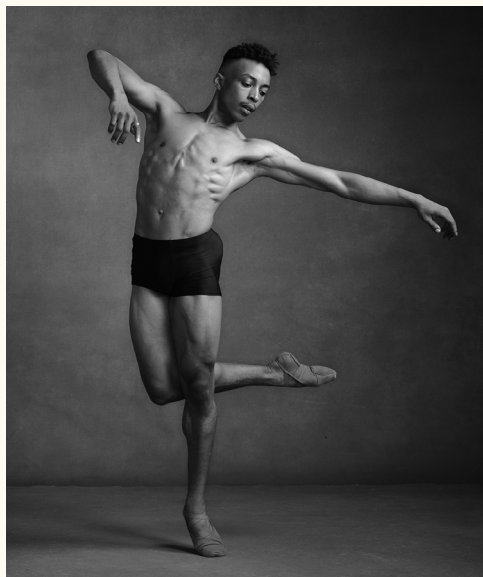
© CARL LESSARD

Liens avec Les Grands Ballets Canadiens

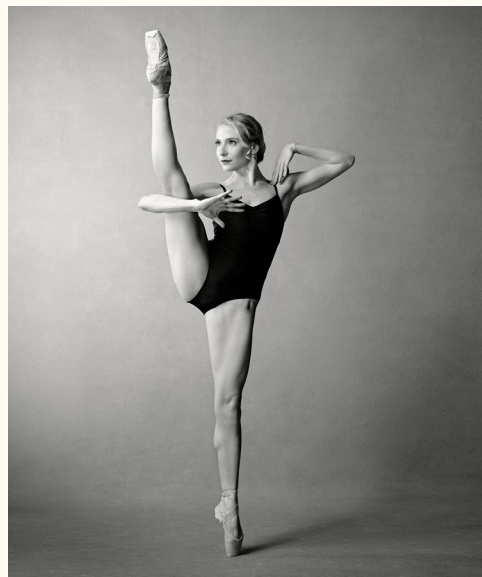
Associée aux Grands Ballets Canadiens (GBC) depuis sa fondation, l'École supérieure est la seule institution de formation artistique québécoise capable de répondre aux besoins de la compagnie. Les deux principaux commettants de la danse classique au Québec ont une entente qui assure que la compagnie embauche en priorité des finissants issus de l'École supérieure. Aujourd'hui, les anciens étudiants de l'École supérieure représentent plus du tiers du personnel artistique de la compagnie.



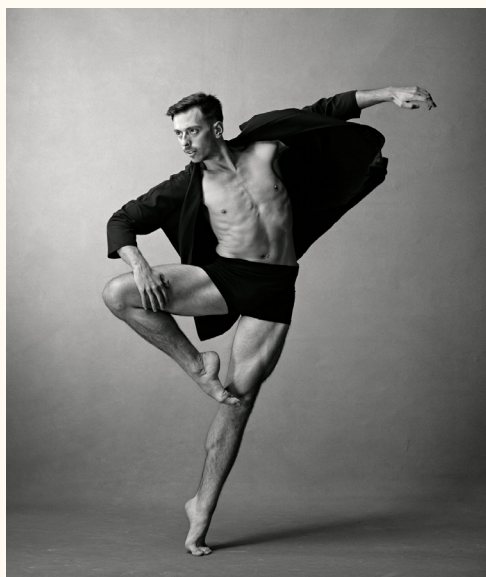
MAUDE SABOURIN
Finissante 2006



BERNARD DUBOIS II
Finissant 2016



CATHERINE TOUPIN
Finissante 2017



ÉTIENNE GAGNON-DELORME
Finissant 2017



ROSE TRAHAN
Finissante 2018



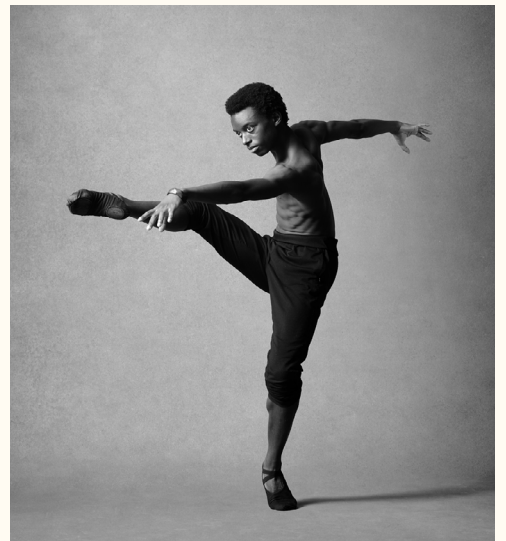
TATIANA LEREBOURS
Finissante 2019



CARRIGAN MACDONALD
Finissante 2021



MAUDE FLEURY
Finissante 2021



FRANÇOIS GAGNÉ
Finissant 2021



ALEXANDRA ECCLES
Finissante 2021



ANAÏS ROY
Finissante 2023



TUESDAY RAIN LEDUC
Finissante 2023



ÉLIANE JACQUES
Finissante 2024



BENJAMIN POIRIER
Finissant 2024



ANA SOFIA NATERA MARQUEZ
Finissante 2025

N'apparaît pas sur les photos : Laure Billeau , finissante 2026

LE SOUS-FINANCEMENT DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

Contrairement au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMAD) qui est devenu une société d'État dès 1942, la morale religieuse encore fortement ancrée dans notre province à cette époque a bloqué l'intégration de l'École supérieure au sein des grandes organisations artistiques que gère le gouvernement du Québec. L'établissement est donc demeuré une importante organisation artistique privée à but non lucratif, dont une partie du financement pour son fonctionnement est toujours assurée par le gouvernement du Québec.

En cette année 2026 qui marque son 60e anniversaire, l'École supérieure de ballet du Québec demeure confrontée à l'insuffisance et à la stagnation du soutien financier public de sa mission. De plus, d'autres enjeux importants affectent ses infrastructures, sa visibilité, le recrutement de talents, l'insertion professionnelle de ses diplômés, etc.

Le budget de l'École supérieure se compose en partie de subventions liées au soutien pour la mission des organismes de formation artistique du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et du ministère de Patrimoine canadien.

Les dures réalités du financement actuel des activités

Le fonctionnement d'une école de ballet de niveau professionnel représente une activité particulièrement coûteuse, d'autant plus lorsque sa mission première consiste à offrir une formation de très haut niveau à de futurs danseuses et danseurs professionnels. La formation en danse classique exige un engagement intensif dès le plus jeune âge, ce qui entraîne des besoins financiers nettement supérieurs à ceux de la majorité des autres disciplines artistiques.

Le cheminement vers l'excellence doit en effet débiter dès l'âge d'environ 10 ans. Cette réalité structurelle, propre à la danse classique, explique pourquoi les écoles offrant une formation artistique de haut niveau nécessitent un soutien financier accru et soutenu dans le temps. C'est d'ailleurs en reconnaissance de cette exigence que le gouvernement du Québec a inscrit dans la mission du ministère des Affaires culturelles, dès la fin des années 1970, le principe d'un appui financier aux institutions chargées de former la relève artistique professionnelle.

Ces écoles jouent un double rôle fondamental : elles forment des artistes capables d'atteindre les standards d'excellence exigés par les compagnies professionnelles et contribuent activement au rayonnement du savoir-faire artistique québécois. L'École supérieure de ballet du Québec s'inscrit pleinement dans cette logique.

Or, depuis plus de trente ans, l'aide au fonctionnement que reçoit l'École supérieure du ministère de la Culture et des Communications ne permet plus de soutenir adéquatement sa mission.

Comme le présentent les tableaux dans les prochaines pages, le financement accordé par le MCC s'élevait à 1 260 000 \$ en 1994-1995 et atteint aujourd'hui 1 422 000 \$.



© SASHA ONYSHCHENKO

En tenant compte des effets cumulés de l'inflation, la valeur réelle de ce montant est érodée de façon significative neutralisant toutes les possibilités de faire fonctionner adéquatement l'École supérieure. **L'aide au fonctionnement que nous verse annuellement le MCC est la principale source de revenus de notre établissement et nous sommes très reconnaissants à l'égard du gouvernement du Québec qui assure à la jeunesse québécoise l'accès à une formation unique en danse classique.** Toutefois, dans un contexte marqué par une hausse généralisée des coûts, l'absence d'un soutien financier plus substantiel de la part du gouvernement du Québec rend de plus en plus difficile la poursuite de la mission artistique et pédagogique unique de l'École supérieure. Comment, dans ces conditions, assurer le développement de l'établissement, attirer, retenir et rémunérer adéquatement les rares pédagogues indispensables au maintien de notre position parmi les chefs de file dans le domaine ?

Au fil des années, l'École supérieure a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation afin de diversifier ses sources de revenus. Elle a notamment procédé à des hausses des droits de scolarité, développé un important programme de cours récréatifs et amorcé la mise en place d'une Fondation destinée à solliciter du financement privé et des commandites. Ces leviers ont contribué à soutenir l'organisation, mais ils ne peuvent, à eux seuls, absorber durablement la croissance des coûts liés à une formation d'excellence, sécuritaire et accessible. L'École supérieure poursuit l'optimisation de l'ensemble de ses revenus et de ses pratiques de gestion, tout en veillant à préserver l'accessibilité pour les jeunes du Québec. Dans ce contexte, un soutien gouvernemental renforcé et prévisible demeure un facteur déterminant pour consolider la mission de formation, stabiliser les opérations et appuyer la contribution de l'École supérieure au rayonnement culturel du Québec.



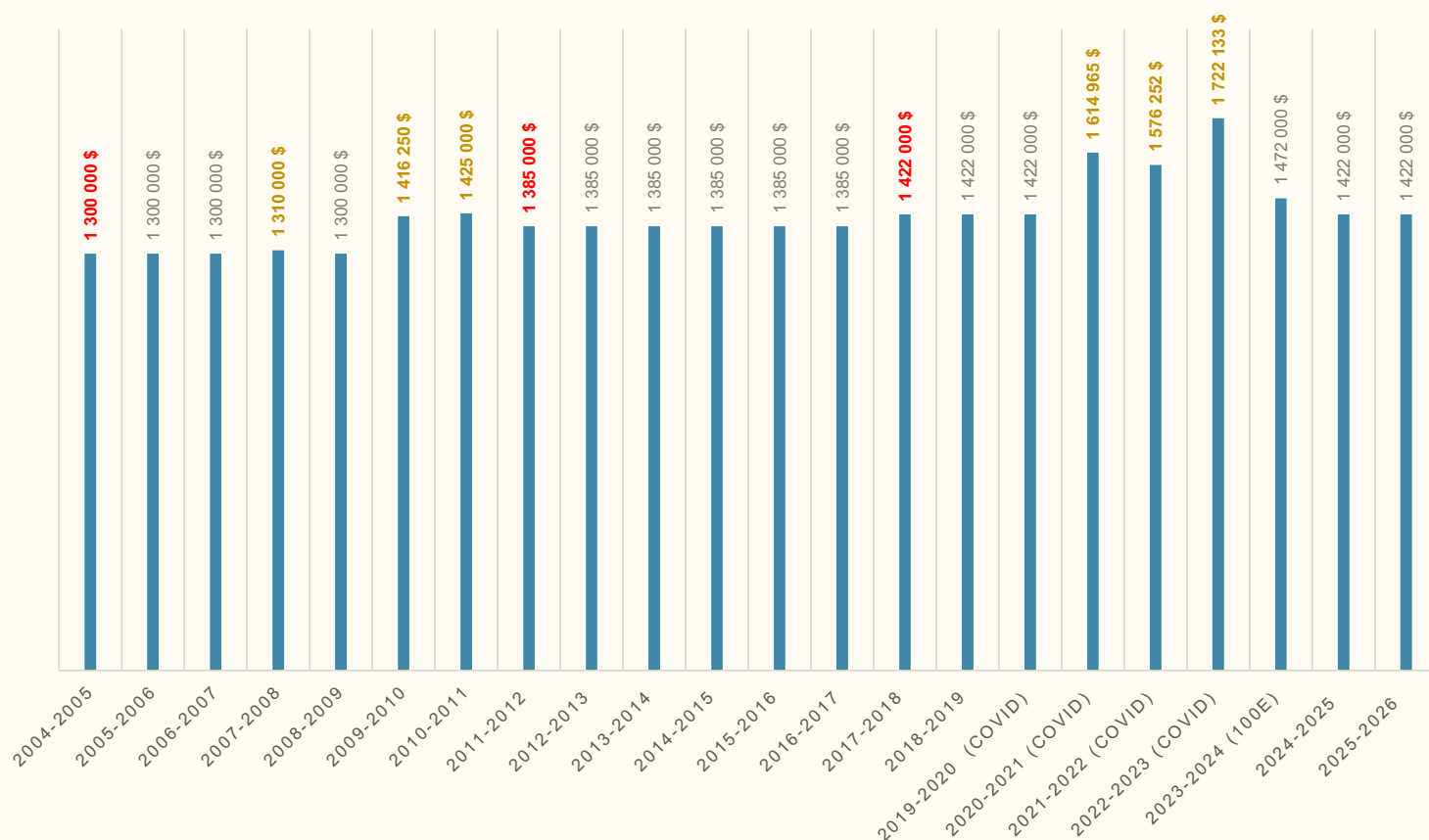
© SASHA ONYSHCHENKO



© ESBO - ÉLÉONORE LUSSIER-THUOT

QUELQUES CHIFFRES SUR LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE

Tableau I – Montants des subventions versées par le MCC en soutien au fonctionnement des activités artistiques de l'École supérieure depuis l'année 2004-2005

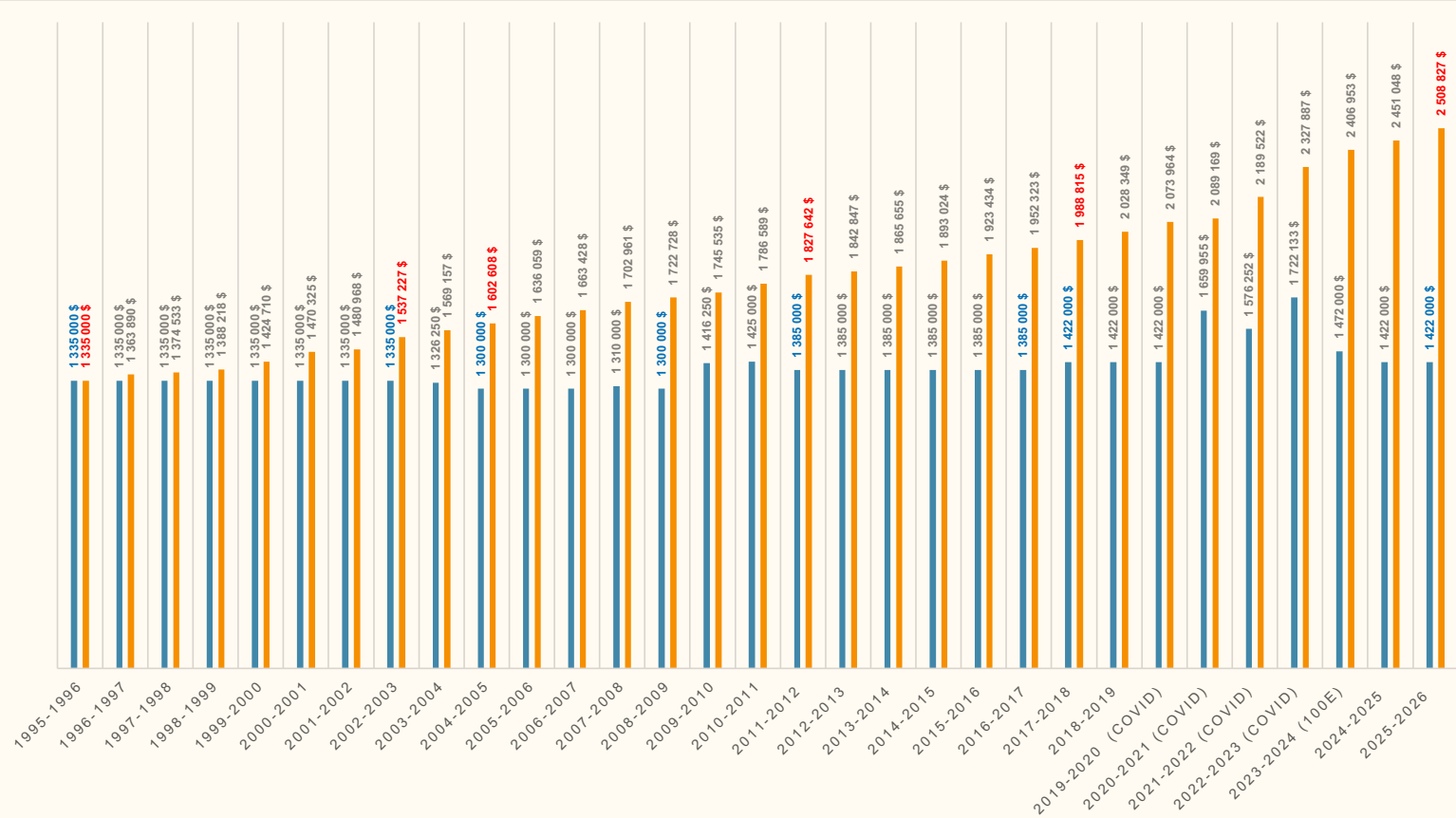


Les subventions récurrentes – Comme on peut le constater dans le présent tableau I, la subvention annuelle accordée par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour soutenir la mission de l'École supérieure est passée de **1 300 000 \$** en 2004-2005 à **1 422 000 \$** en 2025-2026. **Cela représente une augmentation totale de 122 000 \$ au cours des 21 dernières années, soit une hausse moyenne d'environ 5 809 \$ / an.**

Les subventions non récurrentes – Au cours des exercices 2007-2008, 2009-2010 et 2010-2011, l'École supérieure a reçu du MCC des subventions non récurrentes totalisant **251 250 \$**, destinées principalement à la mise en place d'une direction artistique québécoise et très respectée. Durant la période de la pandémie de la COVID-19, soit de 2020-2021 à 2022-2023, le MCC a versé des aides d'urgence non récurrentes totalisant **692 350 \$**, permettant à l'École supérieure de maintenir ses activités et d'en relancer une partie après la crise sanitaire. Enfin, une aide ponctuelle de 50 000 \$ a été accordée en 2023-2024 à l'occasion du 100e anniversaire de la fondatrice de l'École, Mme Ludmilla Chiriaeff.

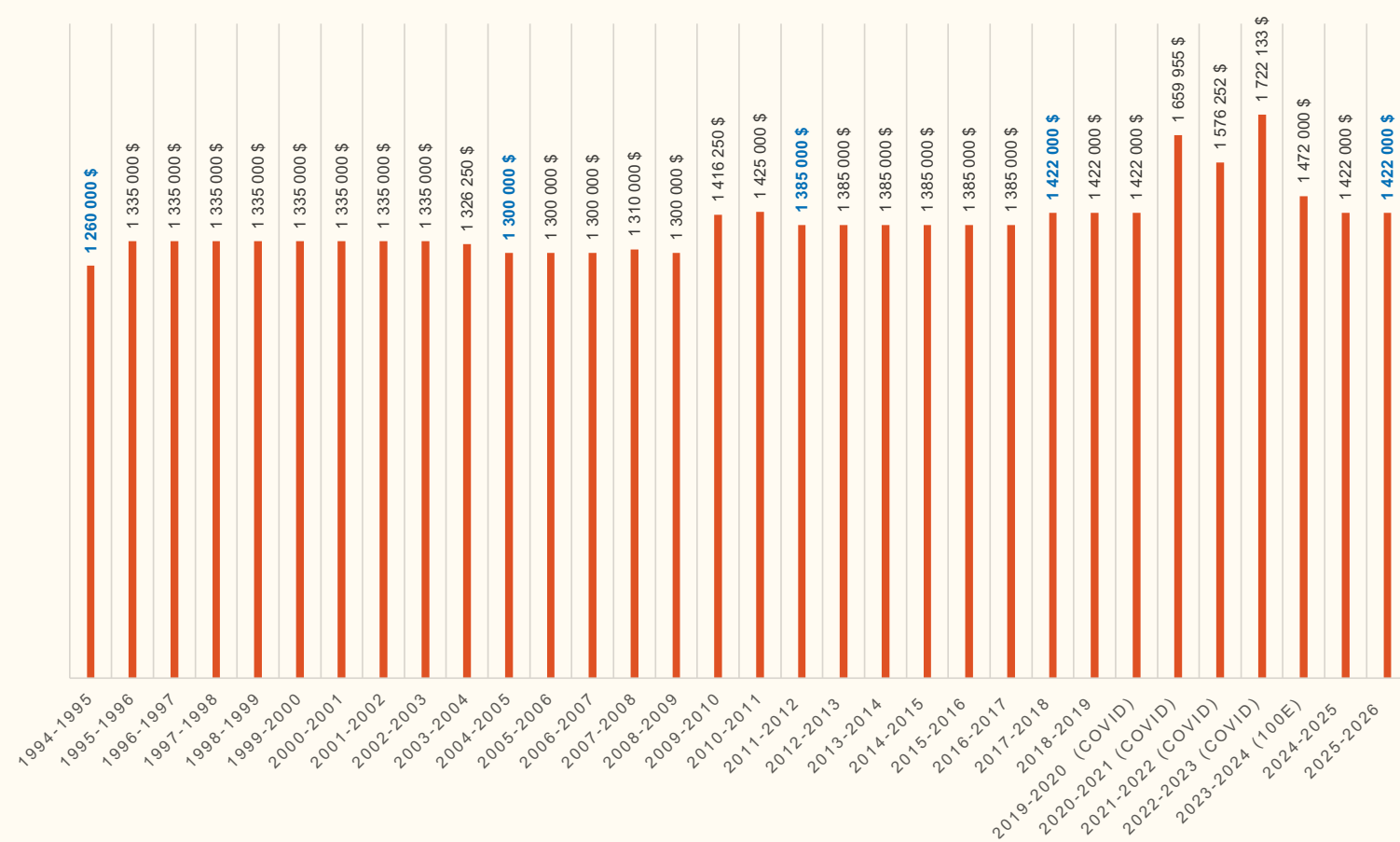
Tableau II – Subventions réelles du MCC actualisées en tenant compte de l’IPC depuis l’année 1995-1996

Subventions réelles MCC – Indéxation des subventions basées sur l’année 1995-1996



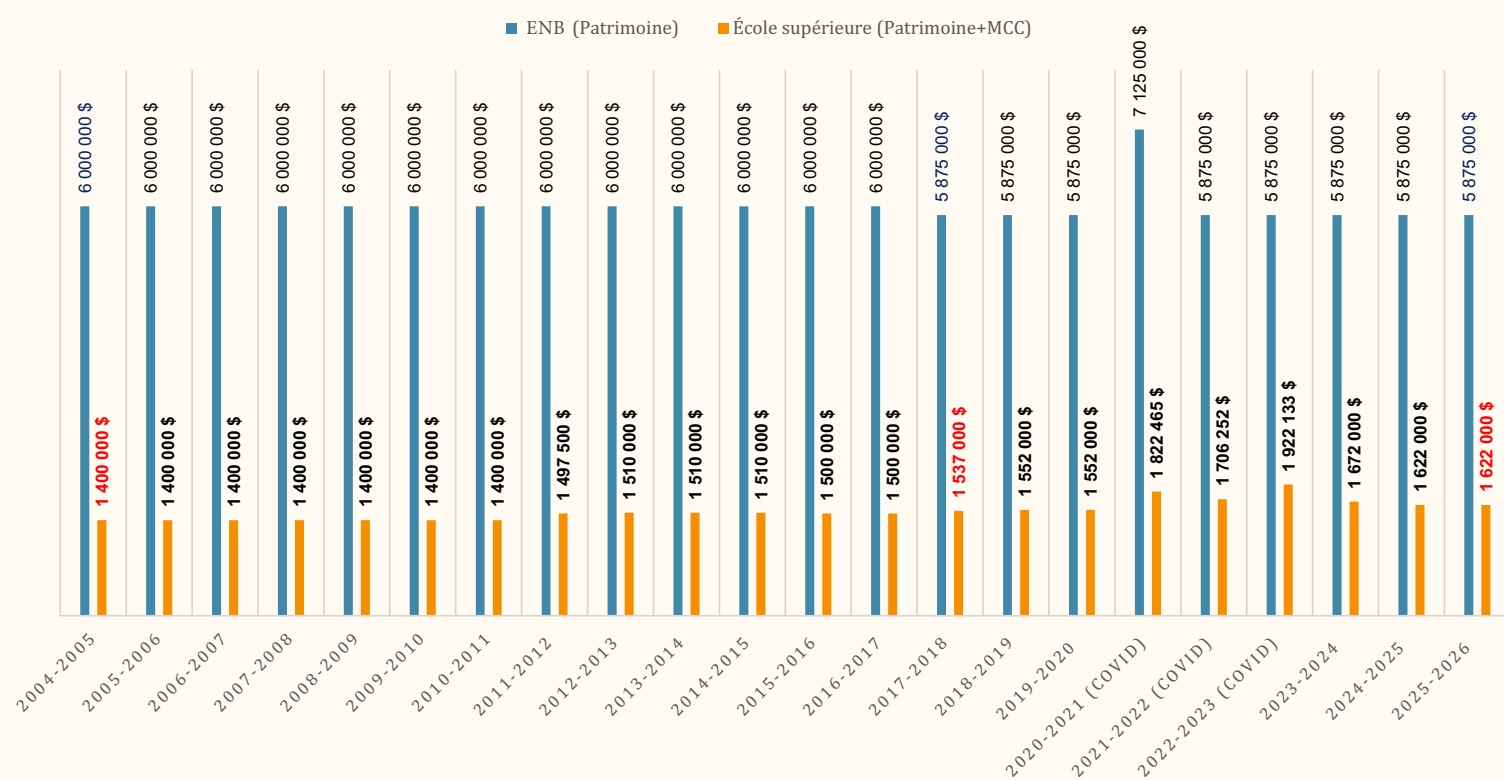
- Le présent tableau II met en évidence le fait que **les effets cumulés de l’inflation ont érodé de façon significative la valeur réelle des montants reçus du MCC par l’École supérieure, neutralisant leur capacité à répondre à ses besoins actuels.**
- Les estimations de l’aide au fonctionnement actualisée en tenant compte de l’IPC ont été calculées à partir des informations recueillies de la Banque du Canada. (<https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation>).

Tableau III – Un sous-financement chronique qui dure depuis l’année 1994-1995



- Une analyse plus poussée dans le temps dans le présent tableau III nous permet de comprendre que **le sous-financement chronique des activités de l’École supérieure dure depuis plus de 30 ans**. Notons que l’augmentation de 75 000 \$ accordée à partir de 1995-1996 comprenait un montant de 35 000 \$ à transférer au Réseau d’enseignement de la danse (RED, anciennement REPDCQ).
- **Enjeu 1 pour la relève québécoise** - Malgré son excellence reconnue, son ancrage historique au Québec et son rayonnement international, **l’École supérieure demeure privée des moyens nécessaires pour se développer à la hauteur de sa mission, contrairement à des établissements comparables au Canada et ailleurs dans le monde. Il est tout simplement impossible pour elle de rivaliser à armes égales avec d’autres écoles du Canada anglais et celles de pays étrangers.**

Tableau IV – Subventions annuelles versées à l'École nationale de ballet du Canada (patrimoine canadien) vs l'École supérieure (Patrimoine+MCC)



- **Comparaison avec l'École nationale de ballet du Canada (ENB/NBC)** – Fondée en 1957, l'ENB située à Toronto est l'une des rares écoles de formation en art qui poursuit une mission comparable à celle de l'École supérieure. Pour son fonctionnement, elle bénéficie d'un financement annuel de **5 875 000 \$** du ministère du Patrimoine canadien qui est son principal bailleur de fonds public. L'ajout des 200 000\$ annuels du fédéral aux **1 422 000 \$ du MCC** permet à l'École supérieure d'atteindre un niveau de financement public de **1 622 000 \$**. Il est évident que cet important écart de financement entre les deux plus importantes écoles de ballet au Canada confère un avantage structurel déterminant à l'ENB, tant pour la planification à long terme que pour la mise en œuvre et le rayonnement de ses activités artistiques.
- **Enjeu 2 pour la relève québécoise** - Sans une correction majeure, durable et structurante du financement annuel qui émane du MCC, l'École supérieure éprouvera de plus en plus de difficultés à former les prochaines générations d'interprètes, de créateurs et de leaders culturels québécois du milieu de la danse. Les aspirantes et aspirants à une carrière professionnelle seront alors contraints de se tourner vers des institutions comme l'ENB à Toronto afin d'obtenir une formation comparable, mais dans un environnement majoritairement anglophone. Cette situation, déjà bien réelle, va totalement à l'encontre des objectifs culturels, linguistiques et identitaires poursuivis par le gouvernement du Québec.

AUGMENTATION RÉCURRENTE DEMANDÉE ET AFFECTATION DES SOMMES SUPPLÉMENTAIRES

À la lumière des importantes difficultés financières exposées dans les pages précédentes, nous soutenons fortement la nécessité pour le gouvernement du Québec de porter le financement annuel dédié à la mission et au fonctionnement de l'École supérieure à 2 522 000 \$. Ce rattrapage de 1 100 000 \$ par année, à compter de l'exercice 2026-2027, permettrait de compenser partiellement les effets cumulés de l'inflation des trente dernières années. Cela permettra à l'École supérieure de revenir à des conditions minimales de fonctionnement adéquates, de consolider son expertise et d'assurer la pérennité d'une formation de très haut niveau en danse classique, reconnue pour son excellence. Les sommes additionnelles seraient investies de manière ciblée, avec des retombées concrètes et structurantes, notamment autour des axes suivants :

Valoriser le capital humain

Impact : Maintenir un haut niveau d'excellence pédagogique et artistique.

- Investir dans nos équipes pour reconnaître et promouvoir les compétences artistiques et les parcours exceptionnels de nos professeurs, pianistes et personnel de soutien.
- Fidéliser les meilleurs pédagogues et attirer des experts en danse afin de maintenir les standards canadiens et internationaux indispensables à la formation des élèves.
- Améliorer la rémunération, ainsi que les conditions de travail du personnel pédagogique (enseignants, maîtres de ballet, pianistes, répétiteurs, assistants) ainsi que ceux du personnel nécessaire pour le support pédagogique et administratif.
- Assurer les occasions de perfectionnement professionnel et de développement personnel.
- Assurer que l'École supérieure demeure attrayante comme employeur dans le marché de l'emploi en danse.



© SASHA ONYSHCHENKO

Prioriser la santé et le bien-être des élèves en formation

Impact : Répondre adéquatement aux enjeux de santé actuels qui touchent la jeunesse dans un programme de performance artistique de haut niveau.

- Offrir un accès régulier à des médecins sportifs et spécialistes de la santé spécialisés en danse, ainsi qu'à des services en nutrition, préparation mentale et psychologie adaptés aux jeunes artistes.
- Consolider le service de santé et de bien-être pour répondre aux enjeux croissants de santé mentale.

Maintenir l'excellence artistique et les partenariats

Impact : Préserver un standard de formation de calibre international tout en étant à l'affût de l'évolution constante du monde de la danse et contribuer à une économie culturelle durable.

- Maintenir un standard de formation de calibre international en consolidant les collaborations avec des chorégraphes, maîtres de ballet et directions artistiques de renom.
- Assurer le développement et la mise en œuvre d'initiatives pédagogiques innovantes et stimulantes pour la formation supérieure en danse.
- Poursuivre les liens stratégiques et structurants avec Les Grands Ballets Canadiens et avec les autres compagnies de danse du Québec.
- Soutenir de manière plus accrues la participation aux productions pédagogiques et aux expériences scéniques essentielles au développement professionnel.
- Intensifier l'encadrement pédagogique des écoles préparatoires dans les régions du Québec.
- Prendre le leadership dans la formation continue en danse en rendant plus accessible le programme de formation des enseignants à l'ensemble des formatrices et formateurs en danse.
- Participer à la vitalité des compagnies et créateurs québécois qui n'ont pas de lieux pour développer leur création en continuant de leur offrir un accès à faible coût à nos studios de danse.

Recruter et rayonner davantage

Impact : Positionner l'École supérieure comme un acteur incontournable, qui dispose des moyens de rivaliser avec les grandes écoles canadiennes et étrangères.

- Favoriser la création de filières régionales en danse, essentielles pour maintenir le lien avec les communautés hors Montréal. Cette dynamique, initiée par Mme Chiriaeff, doit être relancée pour soutenir le recrutement et la diversité des talents.
- Mettre en œuvre des tournées d'auditions annuelles dans des villes stratégiques au Québec et au Canada.
- Développer adéquatement un service d'hébergement afin d'éliminer de manière permanente les obstacles liés à la mobilité des jeunes talents du Québec.
- Garantir l'accessibilité de l'École supérieure aux jeunes artistes issus de milieux marginalisés ou défavorisés, quelle que soit leur origine.
- Déployer des stratégies de communication innovantes de recrutement afin d'assurer une présence forte dans toutes les régions du Québec et d'élargir le bassin de recrutement de talents.
- Promouvoir le haut niveau de formation offert dans le domaine de la danse classique au Québec par des stratégies de communication ambitieuse.



Développer nos capacités philanthropiques

Impact : Assurer la pérennité financière avec plus de revenus autonomes

- Structurer des activités philanthropiques afin de générer des revenus autonomes stratégiques pour la poursuite à long terme de la mission de l'École supérieure.
- Renforcer le soutien financier offert aux jeunes artistes provenant de régions éloignées du Grand Montréal et à ceux issus de milieux marginalisés ou défavorisés.
- Garantir que le talent et la discipline, et non la capacité financière des familles, demeurent les principaux critères d'accès à la formation offerte à l'École supérieure.

Sauvegarder le patrimoine de la danse du Québec

Impact : Préserver la mémoire de la danse au Québec

- Doter la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (BDVW), qui compte parmi les 25 plus importantes bibliothèques du Québec, des moyens nécessaires pour gérer l'afflux croissant d'archives provenant des compagnies et créateurs québécois.
- Garantir la sauvegarde et la diffusion du volumineux patrimoine de la danse du Québec.

